

# TARIFS DES ÉVACUATIONS SECOURS

## Hiver 2022/2023 – Eté / Automne 2023

### FRAIS DE SECOURS PISTEURS-SECOURISTES

1 <sup>re</sup> catégorie*	Zone front de neige, petits soins, accompagnements	66 euros
2 <sup>o</sup> catégorie*	Zone rapprochée	255 euros
3 <sup>o</sup> catégorie*	Zone éloignée	448 euros
4 <sup>o</sup> catégorie*	Zone hors-piste Majoration possible aux taux horaires suivants : Chenillette : 276 euros/h Motoneige : 104,40 euros/h Pisteur-secouriste : 69,96 euros/h	894 euros

\*selon délibération du Conseil Municipal du 22 novembre 2022.

### TRANSPORTS PAR AMBULANCE BAS DE PISTE

Ambulance bas de piste / hélistation, jusqu'au centre médical de Tignes	185 euros
Ambulance bas de piste des Brévières/Daille jusqu'au centre médical	210 euros
Ambulance Pompiers si carence ambulances privées	216 euros

### TRANSPORT PAR HÉLICOPTÈRE

Hélicoptère médicalisé	82,59 euros/min + frais pisteurs-secouristes selon zone
Hélicoptère non médicalisé	869 euros
Hélicoptère non médicalisé hors-piste	1 312 euros
Supplément treuillage	308 euros
Évacuations non forfaitisées	49,50 eur/min

PROLONGATION DU TRANSPORT PRIMAIRE, du centre médical de Tignes vers un centre hospitalier, après régulation par le SAMU

Hôpital de Bourg-St-Maurice	350 euros
Hôpital d'Albertville	600 euros
Hôpital de Chambéry	920 euros
Hôpital de Grenoble	950 euros



Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022

Les secours, recherches, interventions des pisteurs-secouristes sur le domaine skiable de Tignes, sont facturées selon les barèmes en vigueur. La Sécurité Sociale et les mutuelles ne couvrent pas ce type de frais.

**II EST RECOMMANDÉ DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE 'SPÉCIAL SKI'**